

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

41838 Co

Déclaration de Maladie : N° P19- 0016625

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1029 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Date de naissance :

Adresse :
Tél. : 06 61 52 64 09 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr KOHEN Said Mohammed
MEDECINE GENERALE
4, Hay My abdellah Rue 167 A chock
Casa - 0522 21 49 27/0661 14 23 13

Date de consultation : 15/07/2020

Nom et prénom du malade : Béchir HAJJI J/Servais Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA -

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 23 SEP 2020

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/07/2020			150 Dhs	<p>Dr KOHEN Said Mohammed MEDECINE GENERALE 4, Hay My abdellah Rue 167 A Chock Casa - 20522 21 49 27/0661 14 23 13</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr en Pharmacie Moussine	15/7/2020	513,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'...

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX...

Dr. KOHEN SAID Mohammed

Ex. Médecin-chef de la B.L.S des F.A.R.

CABINET DE MEDECINE GENERALE

Bd. SMARA Rue 167 - n° 4

Hay Moulay Abdellah

Ain-Chock - CASABLANCA

Tél : 05 22 21 49 27

GSM : 06 61 14 23 13

FAX : 05 22 21 29 36

Autorisation d'Exercer N° 7819



PPV: 22DH20

PER: 12/21

LOT: 13005

سید محمد

الخيفي

للامن للقوات المسلحة الملكية

عيادة الطب العام

شارع اسمارة زنقة 167 رقم 4

حي مولاي عبد الله

عين الشق - الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 21 49 27

المحمول : 06 61 14 23 13

الفاكس : 05 22 21 29 36

Casablanca, Le

15/07/22

الدار البيضاء في

294,00

294,00

BERHLL HALIMA

COVERAG 10/10/2022

147,15 - 10/10/2022

200,00 x 1

115 - 10/10/2022

200,00 - 10/10/2022

115 - 10/10/2022

115 - 10/10/2022

115 - 10/10/2022

115 - 10/10/2022

115 - 10/10/2022

115 - 10/10/2022

PPV: 98DH00

PER: 10-22

LOT: 12244

PPV 18DH 0-0
PER 03/23
LOT J 950
S 2



الدكتور الكوهن سعيد محمد
Dr KOHEN Said Mohammed

MEDECINE GENERALE

4, Hay My Abdellah Rue 167 A Chock
Casa - 0522 21 49 27/0661-14 23 13

ENROUEX®

Eucalyptus - Propolis - Echinacea - Gingembre

LOT 20051/FC10
02/2023 PPC 42,80

Propriétés :

ENROUEX est composé de plantes dont les propriétés sont bénéfiques pour la gorge et les voies respiratoires.

xénid 10

LOT: 1284

PER: 03/22

PPV: 30,10

diclofénac

10 suppositoires

Laboratoires Bi...

xénid 10

LOT: 1277

PER: 02/22

PPV: 30,10

diclofénac

10 suppositoires

...aires Bi...